



Mise a disposition d'un chauffeur d'un engin de déneigement sur la commune de Freissinières

ACTE D'ENGAGEMENT

LOT N° 2

Mise à disposition d'un chauffeur d'un engin de déneigement sur la commune de Freissinières

MAPA DE PRESTATION DE SERVICE PLURI-ANNUEL

COLLECTIVITE :
COMMUNE DE FREISSINIÈRES
Mairie
05310 FREISSINIÈRES

TEL : 04 92 20 92 87
e-mail : mairie@freissinieres.fr

MODE DE DEVOLUTION : Marché en procédure adaptée - Article 28 du C.M.P

NANTISSEMENT : « Le présent acte d'engagement valant marché est délivré à, en exemplaire unique par application de l'article 106 du Code des marchés Publics, pour former titre en cas de nantissement, ou cession consenti conformément aux articles 91 du Code du Commerce et 2075 du Code Civil ».

Date Signature
.....

Personne habilité à donner les renseignements prévus à l'article 109 du code des marchés publics : Monsieur le Maire de Freissinières. Ordonnateur : Monsieur le Maire de Freissinières Comptable public assignataire : Madame le Receveur Municipal Trésorerie de l'Argentière la Bessée.

Date limite de réception des offres : Le 18 décembre 2018 avant 12 h.

ARTICLE 1 : CONTRACTANT

Je soussigné, ¹

Nous soussignés,

Adresse

SIRET :

R.C. :

- Après avoir pris connaissance du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) et des documents qui y sont mentionnés,
- Et après avoir fourni la déclaration à souscrire et les documents prévus à l'article 46 du Code des Marchés Publics
-

M'ENGAGE, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies. L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 (QUATRE VINGT DIX) jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

NOUS ENGAGEONS, sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les travaux dans les conditions ci-après définies. L'offre ainsi présentée ne nous lie toutefois que si son acceptation nous est notifiée dans un délai de 90 (QUATRE VINGT DIX) jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le Règlement de la Consultation.

ARTICLE 2 : PRIX : Mise à disposition d'un chauffeur d'un engin de déneigement

Matériel	Prix forfaitaire unitaire /heure pour la mise à disposition d'un chauffeur
Conduite de jour :	
Engin de déneigement € HT € TTC
Conduite de nuit :	
Engin de déneigement € HT € TTC
Conduite le dimanche :	
Engin de déneigement € HT € TTC
Conduite de jour férié :	
Engin de déneigement € HT € TTC

Le coût de l'astreinte éventuelle est demandé : € TTC

- Le chauffeur devra avoir les qualifications requises pour conduire un engin de déneigement.
- Le chauffeur devra être disponible selon une plage horaire de huit heures consécutives (ex : 4h-12h, 14h-22h) dont la position sera à définir en concertation avec le premier adjoint.
- Le chauffeur sera disponible 7j/7 dans le respect de la réglementation imposée par le code du travail et aux chauffeurs d'engins.

ARTICLE 3 - ACTUALISATION -

Les prix sont fermes et actualisables en janvier de chaque nouvelle année, par référence au mois de remise des offres. Ce mois est appelé « mois zéro » Marchés publics de la commune de Puy st Vincent

- 3.1 - Index de référence
- TP01 : Index général tous travaux

Publiés au "Bulletin officiel" du service des prix et au "Moniteur des travaux publics".

3.2 - Actualisation

L'actualisation est effectuée par l'application au prix du marché ou du lot concerné d'un coefficient donné par la formule : $C_n = I(d - 3) / I_0$

- C_n : Coefficient de révision
- $I(d - 3)$ Index du mois « d » à une date antérieure de 3 mois à la date du début des travaux.
- I_0 : Index du mois de remise des offres

ARTICLE 4: SOUS-TRAITANCE

Conformément aux annexes au présent acte d'engagement, il est envisagé de sous-traiter avec paiement direct des prestations suivantes aux titulaires et pour les montants figurant au tableau ci-après (montant maximal pouvant être présenté en nantissement par les intéressés).

Nature de la prestation	Montant de la prestation Hors T.V.A.	Sous-traitant devant exécuter la prestation
Total en euros		

Chaque annexe constitue une demande d'acceptation du sous-traitant concerné et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance, demande qui est réputée prendre effet à la date de la notification du marché : cette notification est réputée emporter acceptation des sous-traitants et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

En outre, le tableau ci-après indique la nature et le montant des prestations qu'il est envisagé de faire exécuter par des sous-traitants payés directement après avoir demandé en cours de prestations leur acceptation et l'agrément des conditions de paiement les concernant au pouvoir adjudicateur ; les sommes figurant à ce tableau correspondant au montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Entreprise donneur d'ordre	Nature de la prestation	Montant de la prestation (TVA incluse)
	TOTAL EUROS	

En conséquence, le montant maximal de la créance qui pourra être présenté en nantissement par l'entrepreneur titulaire est de

ARTICLE 5 : DELAIS D'INTERVENTION

Il est convenu que l'entreprise aura au maximum ¾ d'heures pour débiter les prestations, à compter de l'heure de la commande.

Le délai proposé par l'entreprise est de :.....

En cas de dépassement de ce délai, les pénalités prévues à l'article 11 du CCAP s'appliqueront.

ARTICLE 6: VALIDITE DU MARCHE

Le marché sera conclu à compter de sa notification pour une durée de 5 ans.

ARTICLE 7: PAIEMENTS

La Collectivité se libérera des sommes dues au titre du présent marché par mandat administratif établi au nom du titulaire ou du groupement d'entreprises, sauf répartition définie ci-dessous, en faisant porter le montant au crédit du compte suivant¹ :

Titulaire :

Etablissement bancaire :

Code Banque :

Code guichet :

N° de compte :

Clé RIB ou RIP :

Prestations de déneigement lot n° 2: Mise à disposition d'un chauffeur d'un engin de déneigement sur la commune de Freissinières

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Prix
Nom de l'entreprise Raison sociale adresse		

L'(les) entreprise(s) soussignée(s) affirme(nt) sous peine de résiliation du marché, ou de mise en régie à ses torts exclusifs, ne pas tomber sous le coup des interdictions découlant de l'article 50 modifié, la loi 52-401 du 14 avril 1952 modifié par l'article 56 de la loi N°78.753 du 17 juillet 1978 ou d'interdictions équivalentes prononcées dans un autre pays.

L'(les) entreprise(s) soussignée(s) certifie(nt) que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L143-3, L143-5 et L620-3 du Code du travail.
Les déclarations similaires des sous-traitants seront annexées au présent acte d'engagement ou seront fournies avec la demande de leur acceptation.

Mention (s) manuscrite (s)
« Lu et approuvé »

Fait en un seul original
à.....
le.....

Signature(s) de l'(les) entrepreneur(s)

Prestations de déneigement lot n° 2: Mise à disposition d'un chauffeur d'un engin de déneigement sur la commune de Freissinières

ARTICLE 8 : APPROBATION DU MARCHE

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

Ale

Le pouvoir adjudicateur,

DATE DE NOTIFICATION :

ANNEXE AU CADRE D'ACTE D'ENGAGEMENT

Formules à utiliser par les Entrepreneurs candidats pour compléter l'article 1 -Contractant

- * le contractant est une Entreprise individuelle Utiliser la formule A
- * le contractant est une Société (ou un groupement d'intérêt économique)..... Utiliser la formule B
- * le contractant est un groupement d'Entrepreneurs solidaires..... Utiliser la formule C

A Monsieur : _____

- agissant en mon nom personnel _____ Nom et prénoms

Domicilié à : _____ Adresse complète et

Numéro
de téléphone

- immatriculé(e) à l'INSEE :

* numéro d'identité d'Entreprise (SIREN) : _____ * code d'activité
économique principale (APE) : _____ numéro d'inscription au Registre du
Commerce ⁽¹⁾ : _____

B Monsieur : _____ Nom et prénoms

- agissant au nom et pour le compte de la Société : _____ Intitulé complet
et forme juridique de la Société

- ayant son siège social à : _____ Adresse complète et numéro
de téléphone

- immatriculé(e) à l'INSEE :

* numéro d'identité d'Entreprise (SIREN) : _____ * code d'activité
économique principale (APE) : _____ numéro d'inscription au Registre du
Commerce ⁽¹⁾ : _____

C1 Monsieur _____

2 Monsieur _____ 3

Dans le cas d'un groupement d'Entrepreneurs solidaires, chaque Entrepreneur (1), (2), ... de ce groupement doit compléter la formule C en utilisant :

* la formule A, s'il s'agit d'une
Entreprise individuelle,

* la formule B, s'il s'agit d'une Société (ou
d'un groupement d'intérêt économique)

Les Entreprises ci-dessus étant groupées solidaires et l'Entreprise étant leur mandataire (2).

(1) Remplacer, s'il y a lieu "Registre du Commerce" par "Répertoire des Métiers « Cette clause est à remplir aussi bien lorsque le groupement d'Entrepreneurs solidaires est candidat pour la totalité du marché (ou pour le lot principal) que lorsqu'il est seulement candidat pour un lot accessoire.

ANNEXE A L'ACTE D'ENGAGEMENT EN CAS DE SOUS-TRAITANCE

Demande d'acceptation d'un sous-traitant
et d'agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance (1)

ANNEXE

MARCHE :

- * Titulaire :
- * Objet :

PRESTATIONS SOUS-TRAITEES

- * Nature :
- * Montant € HT :
- * Montant T.V.A. comprise :

SOUS-TRAITANT

- * Nom, raison ou dénomination sociale :
- * Entreprise individuelle ou forme juridique de la Société :
- * Numéro d'identité d'Entreprise (SIREN) :
- * Numéro d'inscription au Registre du Commerce ou au Répertoire des Métiers :
- * Adresse :
- * Compte à créditer (Etablissement de crédit, Agence ou Centre, numéro de compte)

CONDITIONS DE PAIEMENT DU CONTRAT DE SOUS-TRAITANCE

- * Modalités de calcul et de versement des avances et acomptes :
- * Date (ou mois) d'établissement des prix :
- * Modalités de révision des prix :
- * Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :
- * Personne habilitée à donner les renseignements prévus à l'article 108 du Code des Marchés Publics :
Monsieur le Maire de Puy Saint Vincent.
- *

Comptable public assignataire des paiements : Madame la Perceptrice de l'Argentière la Bessée.
Le représentant de la personne publique, L'Entrepreneur, Le mandataire,

(1) Pièce jointe : Déclaration (en deux exemplaires) du sous-traitant concerné attestant qu'il ne tombe pas sous le coup de l'interdiction découlant des articles 44 et 45 du Code des Marchés Publics.